

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Chantal Soucy

Députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

Lancement de l'appel de projets Régions branchées : la MRC des Maskoutains admissible à une subvention du gouvernement du Québec

SAINT-HYACINTHE, le 23 octobre 2019 — Chantal Soucy est fière de souligner localement que l'appel de projets annoncé le 18 octobre dernier par le ministre de l'Économie et de l'Innovation, Pierre Fitzgibbon, vise à soutenir financièrement le déploiement d'infrastructures dans les zones partiellement desservies par un service Internet haut débit.

Dans la MRC des Maskoutains, la majorité des foyers mal desservis en service Internet haut débit n'étaient pas admissibles à l'ancien programme compte tenu des ententes fédéral/provincial. En effet, les règles du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) stipulent que le projet doit être localisé dans un hexagone de 25 km² où aucun ménage n'a accès à un service Internet haut débit pour être éligible à un programme de financement.

Le nouveau programme *Région branchées* est doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars et a été développé afin de desservir les régions rurales qui ont des noyaux urbanisés à proximité. Notre gouvernement souhaite pouvoir offrir aux citoyens, aux entreprises et aux organismes l'accès à un service Internet haut débit fiable et de qualité, et ce à un coût comparable aux services proposés en milieu urbain. Ainsi, Régions branchées devrait permettre d'offrir un accès Internet haut débit à plus de 70 000 foyers ainsi qu'à plusieurs milliers d'entreprises du Québec.

Citation :

« Enfin ! Notre région est désormais admissible à un soutien financier pouvant atteindre 70% des frais pour le déploiement d'un réseau internet haut débit en milieu rural. Notre gouvernement est à l'écoute des besoins de nos citoyens et entreprises en région, et j'en suis très fière. J'invite dès maintenant les organismes admissibles, ainsi que les fournisseurs de services, à déposer leurs projets de développement d'ici le 18 novembre. Mon objectif est clair : desservir les 5000 foyers et entreprises qui n'ont pas encore accès à l'Internet haut débit sur le territoire de la MRC des Maskoutains, d'ici 2022 ». **Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe**

Communiqué de presse

Faits saillants :

L'appel de projets *Régions branchées* s'insère dans un plan de déploiement ayant pour objectif de fournir un accès à Internet haut débit à tous les foyers, entreprises et organismes situés en région. Le gouvernement du Québec a prévu y investir 400 millions de dollars au courant des prochaines années. Ce programme comporte trois volets :

- le premier volet consiste en l'appel de projets Régions branchées, lancé dès maintenant **de manière autonome par le gouvernement du Québec**;
- le deuxième volet consiste en l'appel de projets annoncé dans le dernier budget fédéral, lequel est prévu après les élections et sera réalisé conjointement avec le gouvernement fédéral;
- le troisième volet vise à appuyer les demandeurs qui présentent des projets dans le cadre des appels de propositions du CRTC, programme annoncé en 2019.

Lien du programme : <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/quebec-haut-debit/appel-de-projets-regions-branchees/>

– 30 –

Source, renseignements et demande d'entrevue

Geneviève Lemay

Bureau de circonscription de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy

450 773-0550

genevieve.lemay@assnat.qc.ca